

Magistère d'affaire européen Nancy

Par **Vardaria**, le **28/03/2010** à **21:15**

Salut

A partir de la 2ème année on peut aller au magistère d'affaire européen. J'hésite, j'hésite... j'ai entendu dire que les recruteurs n'aimaient pas trop cette formation car on ne fait qu'aborder les droits européens, on n'approfondit pas. Ils préféreraient avoir des gens qui ont étudié une seule matière de façon approfondie plutôt que plusieurs légèrement.

Je vous demande donc de partager vos avis, votre expérience et de répondre à ce doute.

Est-ce vrai cette idée reçue avec les recruteurs ?

Par **jeeecy**, le **29/03/2010** à **09:47**

tu vas dire que c'est une réponse de normand, mais tout dépend ce que tu veux faire par la suite


d'une manière générale, les études à la fac ne permettent pas de tout connaître, mais par contre elles permettent d'avoir les bases de réflexion nécessaires.

L'avantage du Magistère Juriste d'Affaires Européen, c'est l'année ERASMUS

là tu as tout le loisir d'appréhender au mieux le droit étranger de ton choix

EN plus tu rencontres plein de gens, c'est sympa, tu apprends à te débrouiller tout seul pour ceux qui vivent encore chez papa-maman...

Bref tu commences à entrer dans la vraie vie

de plus, une fois le magistère terminé, rien ne t'interdit de faire une autre année de spécialisation, comme moi avec le DJCE  image not found or type unknown